

Samedi, 10e. Février, 1810.

CONFORMEMENT à l'ordre, un *Bill* pour établir des passages entre la Cité de *Québec* et la Paroisse de *St. Joseph*, communément appelée *Pointe Lévi*, a été lu pour la seconde fois.

Sur motion de Mr. *Blackwood*, secondé par Mr. *Durocher*,

RESOLU, Que le dit *Bill* soit référé à un Comité de sept Membres, avec pouvoir d'envoyer querir les personnes et papiers, et en faire rapport avec toute la diligence convenable.

ORDONNE, Que Mr. *Blackwood*, Mr. *Bell*, Mr. *Bedard*, Mr. *Borgia*, Mr. *Taschereau*, Mr. *Lee*, et Mr. *Rofs Cuthbert* composent le dit Comité.

Conformément à l'ordre, Mr. *Gugy*, du Comité de toute la Chambre auquel avoit été référé de considérer si cette Chambre doit voter, dans cette Session, les sommes nécessaires pour payer toutes les dépenses civiles de l'administration du Gouvernement de cette Province, a fait rapport des résolutions que le Comité lui avoit enjoint de soumettre à la Chambre; et il a lu le rapport à sa place, et ensuite l'a délivré à la table du Greffier, où les résolutions ont été lues de nouveau et sont comme suit, savoir :

RESOLU. Que c'est l'opinion de ce Comité, que cette Province est maintenant capable de payer toutes les dépenses civiles de son Gouvernement.

RESOLU, que c'est l'opinion de ce Comité, que la Chambre d'Assemblée deyroit voter, dans cette Session, les sommes nécessaires pour défrayer les dépenses civiles du Gouvernement de cette Province.

Sur motion de Mr. *Bedard*, secondé par Mr. *Borgia*,

ORDONNE, que la question de concurrence soit maintenant mise séparément sur les dites Résolutions.

○

Et